



L'Atelier Oral des 3e

publié le 09/09/2024 - mis à jour le 18/09/2024

3A - 3B - 3C

Descriptif :

Présentation des ateliers dédiés à l'oral en classe de 3e.

Depuis la rentrée 2019 les collèves ont la possibilité d'expérimenter un enseignement d'éloquence en classe de 3ème à raison d'une demi-heure hebdomadaire. Cette expérimentation s'inscrit dans le plan d'action interministériel « À l'école des arts et de la culture », présenté le 17 septembre 2018 par les ministres chargés de la Culture et de l'Éducation nationale, qui a pour ambition de placer les arts et la culture au cœur de l'École, et se poursuit dans le cadre de l'opération « Lecture, grande cause nationale ».

À la rentrée 2021, à l'initiative de eux professeurs (Lettres classiques et Histoire-Géographie) une expérimentation a été mise en place sur une seule classe de 3e. En 2022, cette expérimentation a été élargie à deux classes et à la rentrée 2023 elle a concerné l'ensemble des élèves de troisième. Il en est de même pour cette rentrée 2024, où chaque classe bénéficie d'une demi-heure par semaine, soit une heure toutes les quinzaines.

Ces ateliers sont animés pour chaque classe par deux professeurs :

- 3A = Mme Brient (Lettres classiques) + M.Samain (Technologie)
- 3B= M.Samain + M.Vansse (Histoire-Géographie)
- 3C= M.Samain + M.Vansse

Ces ateliers visent à travailler l'expression orale continue et l'échange argumenté (débat, plaidoyer...) ainsi que la mise en voix, en geste et en espace de textes littéraires. Ils ont donc pour objectifs de renforcer les compétences orale des élèves de troisième :

- parler pour comprendre ;
- parler avec autrui ;
- agir par la parole ;
- inventer une parole.

La mise en œuvre de ces ateliers repose sur une diversité des exercices proposés et sur la réalisation d'un projet, comme celui du procès d'un [personnage de la mythologie](#).